

BULLETIN

DU

**Musée royal d'Histoire
naturelle de Belgique**

Tome XVII, n° 59.

Bruxelles, octobre 1941.

MEDEDEELINGEN

VAN HET

**Koninklijk Natuurhistorisch
Museum van België**

Deel XVII, n° 59.

Brussel, October 1941.

NOTES SUR LES CÉPHALOPODES,

par W. ADAM (Bruxelles).

XVII. — *A propos
de Sepia prashadi Winckworth, 1936.*

En 1936, R. WINCKWORTH a basé la description d'une nouvelle espèce de *Sepia* sur deux sépions trouvés à Madras, l'un en janvier 1927, l'autre en avril 1930. Ces coquilles se caractérisent par la face dorsale d'une couleur rose, convexe, avec une forte côte médiane bordée de deux rainures bien marquées, d'une sculpture assez rugueuse antérieurement et pourvue de deux larges zones latérales chitinisées et non couvertes de calcaire. La face ventrale peu bombée présente un sillon médian sur toute sa longueur; le cône intérieur forme un fort rebord ventral entourant une cavité postérieure spacieuse; le cône extérieur est très étroit. La pointe postérieure est assez forte avec une carène ventrale.

Après avoir examiné le cotype de l'espèce, j'ai pu en donner quelques renseignements supplémentaires (W. ADAM, 1939, p. 87). En effet, la face dorsale de cet exemplaire est d'une couleur saumon au milieu, plus jaunâtre vers les bords, les tubercules plutôt rougeâtres. Ces tubercules, assez irréguliers, sont disposés le long des lignes de croissance. La pointe postérieure du sépion ne porte pas seulement une crête ventrale mais aussi une faible crête dorsale.

Dans une discussion à propos de *Sepia oculifera* (Rochebrune, 1884), j'ai considéré comme probable que le sépion

décrit par A. T. DE ROCHEBRUNE (1884, p. 107) comme appartenant à cette espèce, n'y appartient pas mais représente plutôt le sépion d'une femelle de *Sepia prashadi* WINCKWORTH, de même que pour un sépion provenant d'Ambovanibé (Coll. PH. DAUTZENBERG) (voir W. ADAM, 1941, p. 108, pl. II, fig. 3-4). R. WINCKWORTH (1936, p. 17) supposait que le type de *Sepia prashadi*, dont la largeur mesure 26 % de la longueur, provenait d'un mâle, tandis que le cotype, dont la largeur atteint 30 %, appartiendrait à une femelle. Contrairement à l'avis de R. WINCKWORTH, je crois plutôt que ses deux spécimens appartiennent à des mâles (W. ADAM, 1941, p. 109).

En étudiant les Céphalopodes provenant de la Mission R. PH. DOLLFUS en Egypte (1928-1929), que mon ami et collègue R. PH. DOLLFUS a bien voulu mettre à ma disposition, j'ai découvert parmi eux quatre spécimens mâles et deux femelles de *Sepia prashadi* dont l'animal était inconnu jusqu'à présent. Tous les exemplaires furent récoltés dans le Golfe de Suez, aux mois de novembre et décembre 1928 (1).

DESCRIPTION. — La longueur dorsale du manteau des mâles varie de 50 à 81 mm. (du plus petit mâle seule la coquille a été mesurée), celle des femelles de 87 à 93 mm.

L'animal est assez large, le manteau étant à peu près deux fois plus long que large. Le bord palléal est pourvu d'une faible échancrure ventrale et d'une forte saillie médio-dorsale atteignant à peu près le niveau antérieur des yeux. Postérieurement le manteau est acuminé à cause de la présence de la pointe du sépion.

Les nageoires sont très étroites, peut-être à cause d'une contraction pendant la conservation, leur largeur mesurant tout au plus 10 % de la longueur dorsale du manteau. La largeur totale du corps y compris les nageoires atteint 56,5 % de la longueur chez les mâles, 62,5 % chez les femelles.

La tête est moins large que le manteau (36-47 %) avec de grands yeux assez saillants.

Les bras sessiles, subégaux, sont assez larges à leur base, effilés à leur extrémité distale. Chez les mâles, les plus longs bras dépassent légèrement la moitié de la longueur du manteau; chez les femelles, ils restent en dessous de la moitié. La

(1) Une description détaillée avec des tableaux de dimensions et des figures paraîtra ultérieurement dans une étude monographique des Céphalopodes de la Mer Rouge.

crête, ou membrane, externe est peu développée, de même que les membranes protectrices (ceci peut être dû à une contraction lors de la conservation). Tous les bras portent quatre séries de ventouses globuleuses, subégales, dont les plus grandes mesurent 1,7 % de la longueur du manteau; les extrémités effilées des bras sont pourvues de ventouses minuscules sur une distance d'environ 10 mm. Chez la femelle, les cercles cornés des ventouses des bras sessiles sont lisses; chez le mâle, ceux des petites ventouses sont irrégulièrement denticulés, ceux des grandes ventouses sont lisses.

Le bras ventral gauche du mâle est hectocotylisé. A sa base se trouvent deux groupes de quatre ventouses normales, puis suivent environ 24-28 paires de petites ventouses alternes, occupant à peu près la moitié du bras; l'extrémité distale du bras est de nouveau normale.

Les tentacules sont assez grêles avec la massue courte, mesurant à peu près 20 % de la longueur du manteau et pourvue d'une membrane natatoire et des membranes protectrices bien développées. En principe, les ventouses sont disposées en rangées transversales, très obliques, de huit. Cinq ventouses de la troisième série longitudinale, comptée à partir du côté dorsal, sont globuleuses, beaucoup plus grandes (à peu près deux fois et demi) que les autres; elles mesurent jusqu'à 2,6 % de la longueur du manteau. Le cercle corné de ces grandes ventouses est lisse, celui des petites ventouses tentaculaires armé de nombreux denticules plus ou moins irréguliers.

La membrane buccale peu développée ne porte pas de ventouses.

La face dorsale du manteau, de la tête et des bras est pourvue, dans les deux sexes, d'une forte zébrure de stries brunes étroites, alternant avec des zones claires plus larges. A la base de chaque nageoire se trouve une série de tubercules allongés. La face ventrale montre de chaque côté une série de tubercules allongés, constituant parfois un ligne continue.

Le sépion ne diffère chez les deux sexes que par la largeur relativement plus importante chez les femelles (si l'on compare toutefois des spécimens d'une même longueur). Chez la femelle de 87 mm. la largeur relative du sépion est 34 % de sa longueur; chez les mâles de 50 mm., 68 mm. et 81 mm. la largeur mesure respectivement 38 %, 31,5 % et 30,5 % de sa longueur. La face dorsale, fortement tuberculée, montre trois fortes côtes, une médiane et deux latérales, sépa-

rées par deux sillons bien accusés. Le bord chitineux non calcifié est très large. La face ventrale est assez bombée, la plus grande épaisseur atteignant environ 12 % de la longueur et pourvue sur toute sa longueur d'un faible sillon médian. Les lignes des locules sont peu ondulées, surtout dans la partie postérieure de la zone striée. Le dernier locule mesure 34,5-36 % chez les mâles, 43 % chez la plus petite femelle. Le cône intérieur, court, mais assez large, est renversé et soudé au cône extérieur dans sa partie antérieure, élevé en paroi ventrale épaisse, entourant une vaste cavité, dans sa partie postérieure. Le cône extérieur est assez large et se poursuit entre le cône intérieur et la pointe postérieure. Celle-ci est pourvue de deux faibles crêtes, une ventrale et une dorsale; elle mesure jusqu'à 6,5 % de la longueur totale du sépion.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — *Sepia prashadi* se caractérise donc surtout : 1) par la zébrure remarquable de la face dorsale; 2) par ses ventouses globuleuses; 3) par la massue tentaculaire pourvue au milieu de cinq ventouses beaucoup plus grandes que les autres; 4) par sa coquille dont la face dorsale, irrégulièrement tuberculée le long des lignes de croissance, montre trois fortes côtes séparées par deux sillons, et dont le cône intérieur forme une paroi ventrale épaisse, comparable à celle de *Sepia aculeata* Férussac et d'Orbigny.

Chez les deux sépions décrits par R. WINCKWORTH, la longueur est de 80 et 84 mm.; tandis que la largeur mesure respectivement 26 et 30 % de la longueur. Comme chez la femelle de 87 mm., la largeur est 34 %, et chez les mâles de 68 et 81 mm. respectivement 31,5 % et 30,5 %, il est probable que les deux sépions signalés par R. WINCKWORTH proviennent de spécimens mâles. Le sépion provenant d'Ambovanibé, cité ci-dessus, a une largeur de 37,5 % de la longueur (114,5 mm.). Chez l'exemplaire de Gorée (?) qu'A. T. DE ROCHEBRUNE a nommé *Sepia oculifera*, la longueur mesure 78 mm., la largeur 36 %. Probablement ces deux sépions proviennent d'exemplaires femelles.

G. WÜLKER (1920, p. 56) a signalé de la Mer Rouge un sépion ovale, allongé, pourvu d'un rostre bien développé, qui ressemble à *Sepia rostrata* d'Orbigny (probablement G. WÜLKER parle de *Sepia rostrata* Férussac et d'Orbigny 1835/48 [non d'Orbigny 1834] = *Sepia winckworthi* Adam 1939). Il est bien possible qu'il s'agisse pourtant de *Sepia prashadi* Winckworth,

dont la coquille ressemble un peu à celle de *Sepia winckworthi* Adam 1939 (= *Sepia rostrata* Férussac et d'Orbigny 1835/48). Le sépion de *Sepia prashadi* se distingue cependant facilement de celui de *Sepia winckworthi* par la face dorsale autrement tuberculée et pourvue de côtes beaucoup plus fortes, par la paroi ventrale du cône intérieur beaucoup plus forte, par le cône extérieur continuant entre cette paroi ventrale et la pointe postérieure, etc.

Le sépion de *Sepia prashadi* ressemble encore le plus à celui de *Sepia aculeata* Férussac et d'Orbigny, dont l'animal est complètement différent; il est pourtant facile à distinguer de celui de cette dernière espèce par sa forme plus étroite, par la forme différente des lignes de la zone striée, par les fortes côtes dorsales et par les zones latérales non calcifiées de la face dorsale.

En 1939, j'ai fait remarquer (W. ADAM, p. 92) que ce sont la massue tentaculaire et le sépion qui se prêtent le mieux à la distinction des espèces de *Sepia*. Or, il s'avère que des espèces qui se rapprochent par la structure de leur massue tentaculaire ont un sépion complètement différent, tandis que, d'autre part, des espèces dont les sépions se ressemblent parfois exactement, ont une massue tentaculaire tout à fait différente (voir W. ADAM, 1939, p. 91 et 1941, p. 117). Ceci est donc également le cas chez *Sepia prashadi* et *Sepia aculeata*.

A l'heure actuelle, les animaux de *Sepia prashadi* n'ont été trouvés que dans le Golfe de Suez, mais la découverte des sépions à Madagascar (voir W. ADAM, 1941), à l'île Maurice (R. VIADER) et à Madras (R. WINCKWORTH, 1936) fait supposer que l'espèce s'étend jusqu'à l'Océan Indien.

Muséum National d'Histoire naturelle, Paris.

Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE.

- ADAM, W., 1939, *Cephalopoda, II. Revision des espèces Indo-Malaises du genre Sepia Linné, 1758.* — Siboga — Monographie LV^b.
- , 1941, *Cephalopoda.* — Résultats scientifiques des croisières du Navire-École Belge « Mercator », vol. III. — Mém. Mus. roy. Hist. nat. Belg. (2) 21.
- ROCHEBRUNE, A. T. DE, 1884, *Etude monographique de la famille des Sepiadae.* — Bull. Soc. Philom. Paris, (7) 8.
- VIADER, R., 1937, *Revised Catalogue of the Testaceous Mollusca of Mauritius and its Dependencies.* — Mauritius Institute Bulletin, I, 2.
- WINCKWORTH, R., 1936, *Marine Mollusca from South India and Ceylon. IV. A new Indian Sepia.* — Proc. Malac. Soc. London, 22, p. 16.
- WÜLKER, G., 1920, *Ueber Cephalopoden des Roten Meeres.* — Senckenbergiana, 2.
-

GOEMAERE, Imprimeur du Roi, Bruxelles.